



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications - Adrar
NIF : 000 216 001 808 337 13010
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES
N°06/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2026**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
**la conclusion d'un contrat ferme portant sur l'acquisition de mobilier de bureau,
matériel de bureau et matériel de communication au profit de la Direction
Opérationnelle des Télécommunications - Adrar**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, qualifiées dans le domaine de la commercialisation en gros ou fabrication de mobilier, matériel de bureaux, matériel de communication ayant des capacités techniques et financières pour les fournitures de ces équipements

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Adrar
Sous-Direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique
Service Achats
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 Reggane - Adrar

Contre le paiement, auprès de **la banque BNA Agence Adrar**, d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N° **001002500300000135** clé 43

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- I. Le dossier administratif comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique.



II. L'offre technique comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique.

III. L'offre financière comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans une enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE - ALGÉRIE TELECOM –SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - ADRAR
Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales
N° 06 /AT/DOT01/SDFS/DAL/2026
ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU, MATÉRIEL DE BUREAU, ET MATÉRIEL
DE COMMUNICATION AU PRIFT DE LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES
TELECOMMUNICATIONS - ADRAR
Cité Administrative –Route Nationale N° 06-Adrar
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Adrar
Sous-Direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique
Service Achats
Adresse : Cité administrative route nationale N°06 Reggane - Adrar

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.